

| Convention territoriale
| Noisy-le-Grand

[Orientations stratégiques

– **Désenclavement du territoire :**

- L'intégration de la ville dans son espace territorial grâce à des projets d'amélioration du réseau routier, des aménagements favorisant les transports en commun vers Paris et au sein du département
- Le renforcement de l'identité urbaine avec l'aménagement de voie de circulation douce, la requalification des accès au centre ville et la valorisation des paysages
- Le désenclavement des quartiers Pavé Neuf et Champy Haut Bâtons par des projets de requalification urbaine. À Pavé Neuf, il s'agit de repenser la circulation automobile et le cheminement piétonnier, de travailler sur l'usage quotidien des espaces extérieurs publics et privés et de réaliser quatre parkings en silos

– **Développement économique, l'emploi et l'insertion professionnelle :**

- L'amélioration des conditions de l'environnement de l'activité économique
- Un soutien à l'insertion professionnelle par des actions en direction des habitants et des entreprises

– **Accès à la citoyenneté :**

- L'accès aux savoirs et aux apprentissages en : valorisant les savoirs nécessaires à la structuration de l'individu (lutte contre l'échec scolaire, restauration du rôle des parents, activités extra-scolaires) ; favorisant la maîtrise de la langue française ; facilitant l'accès aux pratiques sportives et à la culture
- La consolidation du maillage social par : la valorisation et la restauration du rôle éducatif des adultes, le renforcement des modalités de l'intervention publique et de l'accès des habitants aux services publics et à la santé

– **Actions en faveur de la mixité sociale, l'habitat et la gestion de proximité :**

- La compensation des déséquilibres démographiques et sociaux en intervenant sur la répartition et la réhabilitation des logements sociaux et en réorientant la production de logements neufs
- L'apport de réponses aux besoins des habitants confrontés à des difficultés spécifiques en valorisant l'ancrage des ménages en situation précaire et en offrant des équipements qui répondent aux attentes de chacun quel que soit son âge
- La mobilisation des acteurs publics et privés dans la mise en œuvre de la gestion urbaine de proximité

– **Actions renforçant la sécurité et la prévention :**

- La sécurisation en accompagnant la mise en place de la police de proximité, coordonnant les interventions des différents acteurs impliqués dans la sécurité, favorisant l'accès au droit des usagers et en diversifiant les modes de traitement judiciaire
- La prévention en renforçant la présence de médiateurs dans les quartiers, soutenant l'action du club de prévention, favorisant la médiation sociale dans les espaces de transports, les écoles et les logements sociaux et en créant une maison de justice